

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT
IMMOBILIER**

- La Banque d'Investissement pour les Jeunes (BIJE) est une société publique dotée d'un patrimoine propre et jouit d'une personnalité publique ainsi que d'une autonomie de gestion organique et financière. Elle a pour objet de contribuer au financement des projets de développement économique initiés par les jeunes organisés en entreprises, en associations et en coopératives de droit burundais. Elle contribue également au financement des projets présentés par d'autres opérateurs économiques.
- Dans le but d'améliorer ses activités et surtout celles liées à l'octroi des crédits à son aimable clientèle, en procédant à l'évaluation des immeubles et équipements mis en garantie par les bénéficiaires des crédits de la Banque, et dans les perspectives, la BIJE désire recruter un expert immobilier pouvant être une personne physique ou morale dont les principales activités sont les suivantes :
 - a. Procéder à l'expertise des immeubles, équipements et/ou tout autre bien présentés en garantie par les bénéficiaires des crédits consentis par la Banque ;
 - b. Intervenir, sous mandat de la Banque, en sa faveur en cas de cession d'un bien immobilier, de sinistre ou d'un litige entre la Banque et ses clients, et organiser et répondre aux rendez-vous avec tous les intervenants au dossier concerné ;
 - c. Réaliser toute autre activité lui assignée par la Banque relative aux prestations contractuelles.

Les personnes physiques ou morales désirant concourir doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité burundaise pour les personnes physiques ou de droit burundais pour les personnes morales ;
- Avoir au moins un diplôme d'enseignement universitaire (licence, ingéniorat, BAC+3 ou équivalent) en Génie Civile ou Génie industrielle, en Constructions -Bâtiments, ou en tout autre domaine similaire pour les personnes physiques, et pour les personnes morales, le personnel à aligner doit justifier les mêmes qualifications ;

- Justifier d'une expérience d'au moins trois ans dans la réalisation de l'expertise des immeubles d'une institution publique ou privé constituerait un avantage (fournir les pièces justifiant cette expérience) ;
- Une expérience dans la réalisation de l'expertise des immeubles pour une institution bancaire constituera un atout ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur l'Administrateur Directeur Général de la BIJE à GITEGA ;
- Une copie du diplôme certifiée conforme à l'original pour les personnes physiques et les copies des diplômes certifiées conformes aux originaux des personnes à aligner pour les personnes physiques ;
- Un curriculum vitae actualisé pour les personnes physiques et les CV actualisés des personnes à aligner pour les personnes morales ;
- Une présentation détaillée montrant les compétences, les expériences et les références professionnelles pour les personnes morales ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport valide pour les personnes physiques ;
- Liste des personnes à aligner ainsi que les copies de leurs cartes d'identité ou des passeports valides des personnes à aligner pour les personnes morales ;
- Les attestations des services rendus pour les personnes physiques et celles des personnes morales et/ou des personnes souvent alignées pour prouver les expériences professionnelles ;
- Tout document justifiant les compétences et l'expérience professionnelle du candidat.
- Les frais d'expertise sont payés à l'expert par le client demandeur du crédit à la BIJE ;

Les sociétés, entreprises ou groupements de sociétés éligibles remplissant les critères de qualification énumérés au présent Avis, sont priées de manifester leur intérêt au plus tard le 23 février 2024 avant 16 heures Les dossiers sous pli fermé seront adressés à « **Monsieur l'Administrateur Directeur Général de la BIJE à Gitega** » dans une enveloppe portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour un expert immobilier** ».

G D

NB :

- Les personnes (physiques ou morales) qui ont déjà manifesté leurs intérêts avant cette annonce sont invités à renouveler leurs offres et à concourir au même titre que les autres.
- Avant de commencer les prestations, la (les) personne(s) sélectionné(es) devra (ont) présenter les documents d'usage et signer un acte d'engagement à exécuter la mission suivant les règles d'éthique et de déontologie de leur métier.

Dans l'attente de votre confirmation, la Banque vous remercie d'avance d'avoir bien voulu examiner le présent Appel à Manifestation d'intérêts, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Godeberthe NDAYISENGA**Directeur Général Adjoint****Sixte NIYUHIRE****Administrateur Directeur Général**